

Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

DATE ET HEURE	05 janvier 2021 à 15h00mn
PASSATION DE MARCHÉ N°	DAO/CB/MCA-M/LI-39-A/Compact
LIEU	Par Webinaire
ENTITE	Agence MCA-Morocco
INTITULE DU PROJET	Travaux de construction en tous corps d'état d'un Parc de huit (08) unités industrielles – Tranche II - Tawfiq Al Jadida situé à la ville de Bouskoura (Lot unique)

PARTICIPANTS : Voir la fiche de présence en Annexe I de ce procès-verbal.

1^{ère} partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé le **05 Janvier 2021 à 15h00mn** une réunion d'information afin de présenter le contenu du dossier d'appel d'offres n° **DAO/CB/MCA-M/LI-39-A/Compact** et de donner des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cet appel d'offres.

Madame Loubna BOULOUADNINE, Manger « Passation des marchés » de l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance en demandant tout d'abord aux participants de donner leur nom et le nom de la société qu'ils représentent, par la suite elle a donné une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à M. Abdessamad MAHMAR, Manager Infrastructures du Fonziid de l'Agence MCA-Morocco.

Ce dernier a présenté un aperçu sur les grands axes de la présentation avant de passer la parole aux représentants du bureau d'études NOVEC afin d'exposer en détail le volet technique, le contexte de la mission, la situation géographique et plans du projet, tels que présentés au niveau des spécifications techniques relatives au dossier d'appel d'offres susmentionné.

Avant de clôturer la présentation du volet technique, l'équipe projet a insisté que l'entreprise devra s'assurer du respect strict des termes du dossier d'appel d'offre et des directives de MCC concernant les aspects d'Environnement, Santé, Sécurité, Genre et Inclusion Sociales annexés au dossier d'appel d'offres.

Par la suite, M. Mohammed TAIBI, Manager ESP FONZID, a présenté les aspects relatifs à « l'Environnement, la Santé et la Sécurité », en mettant l'accent sur la nécessité de valider le plan d'installation de chantier (PIC) et ce avant le démarrage effectif des travaux, ce PIC devra être élaboré en total conformité avec la définition des prix ainsi qu'aux exigences MCC/MCA définis dans le PGES/CES/PSST. Aussi, les Soumissionnaires doivent prendre en considération lors de la réalisation des travaux les dites exigences en les invitant à présenter dans leur offre la méthodologie et le plan d'action traitant les aspects précités et les actions à entreprendre pour faire face à la pandémie du COVID 19 en s'inspirant des documents joint au dossier d'appel d'offres (PGES, PSST et COVID 19), tout en précisant que l'entreprise doit impérativement proposer un responsable environnement, santé et sécurité qui sera l'interface au moment des visites de contrôle de MCA-M ou MCC au chantier.

En ce qui concerne le volet GIS, M. Haouat Saad, expert GIS de l'AT (JESA) a présenté les exigences du MCA-M qui s'articule autour des aspects suivants :

- Développement socio-économique
- Non-discrimination et égalité des chances
- Interdiction du harcèlement sexuel
- Lutte contre la traite des personnes

L'expert a tenu à préciser l'existence de plusieurs références publiées sur les sites du MCC et du MCA MOROCCO qui traitent des aspects GIS. Ces références sont à disposition des partenaires et des contractants pour consultation et pour l'élaboration de leurs plans d'actions. Ces plans d'actions qui concernent le GIS, le harcèlement sexuel, et la lutte contre la TDP doivent également prendre en compte le rapport d'analyse des risques en matière de traite des personnes, et du plan et check liste GIS en matière de suivi des travaux de constructions qui sont joints au dossier d'appel d'offres

L'entreprise gagnante sera appelée à désigner un responsable GIS et TDP respectant les exigences contractuelles, ce responsable sera le point focal de l'entreprise en termes du GIS et de TDP et devra assurer la mise en œuvre des plans d'actions préalablement conçus et validés.

L'ensemble des coûts relatifs aux aspects GIS, TDP et à l'HS doivent figurés au niveau du prix spécifique dans le bordereau des prix.

L'ensembles de ces aspects seront discutés davantage lors des séances de négociation avec l'entreprise gagnante.

Monsieur Youness MTALSI, Procurement Spécialiste du Procurement Agent de l'Agence MCA-Morocco (Cardno) a pris la parole pour présenter le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC en rappelant :

- Les principes de passation de marchés de MCC ;
- Le rôle des différents acteurs dans le processus de passation des marchés (MCC, MCA-Morocco/DPM et le Procurement Agent) ;
- Directives particulières à MCC ;
- Les particularités de l'appel d'offres (bonus, avance de démarrage ...)
- Présentation de l'architecture du dossier d'appel d'offres ;
- Un rappel des dates repères
- Les dispositions à prendre pour la préparation des offres (pièces à fournir) ;
- Les étapes du processus d'examen des offres, critères d'évaluation et qualification ;
- Quelques dispositions contractuelles notamment le délai de réalisation, la garantie de bonne exécution de 5% avec une retenue de garantie de 10%, l'avance de démarrage à hauteur de 10 % du montant du marché et le bonus octroyé au titulaire.

Il a également précisé que la soumission pour cet appel d'offres doit se faire électroniquement sauf pour la garantie de soumission qui doit être déposée auprès du Procurement Agent au siège de l'agence MCA-Maroc. Il a aussi rappelé aux participants :

- **De respecter le modèle de la garantie de soumission fourni avec le Dossier d'appel d'offres ;**
- **D'envoyer les demandes de clarifications tenant compte de la date limite du 12 Janvier 2021 ;**

- **De déposer les offres avant la date limite du 26 Janvier 2021 à 15h00 min, heure locale de Rabat ;**
- **De commencer le processus de téléchargement des offres en temps utile bien avant l'expiration de la date et l'heure limites de soumission des offres.**

Avant de terminer, il a invité les sociétés non enregistrées à s'enregistrer afin de recevoir en temps réel les éventuels changements (addendum, bulletin de clarification...) apporté au dossier d'appel d'offres durant la période de publication.

Par la suite Madame Loubna BOULOUDADINE, Manger « Passation des marchés » de l'Agence MCA-Morocco, a repris la parole en présentant le volet relatif aux dispositions fiscales, propres aux procédures de MCC.

Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact II sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits à l'importation ;
- Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente ;
- La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat ;
- Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente ;
- En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés ;
- L'Agence MCA-Morocco procédera à une retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services, en faveur des non-résidents ;
- Pour tous les impôts sur les bénéficiaires prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, à leur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition ;
- La proposition financière doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc, ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir ;
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA, ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.

Avant de donner la parole aux participants pour poser leurs questions, Monsieur Abdessamad MAHMAR, Manager Infrastructures du Fonzid de l'Agence MCA-Morocco a tenu à sensibiliser les sociétés à répondre à l'ensemble des exigences du contrat et les prendre en considération lors du chiffrage de leurs offres, et ce , en tenant compte de l'ensemble des frais incombant à la bonne exécution des travaux, comme stipulé au niveau du dossier d'Appel d'Offres (frais des prestations topographiques, laboratoire...).

« La présentation PowerPoint » déroulée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et les dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).

2^{ème} partie – Questions/Réponses

L'ensemble questions posées lors de cette séance ainsi que les réponses y afférentes feront l'objet d'un bulletin de clarification qui sera envoyé à l'ensemble des sociétés enregistrés et aussi publié au niveau du site de MCA-M.

Annexe I : Fiche de présence

Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

Annexe I
Fiche de présence

Réunion d'information

AO N°: **DAO/CB/MCA-M/LI-39-A/Compact**

Intitulé du projet : **Travaux de construction en tous corps d'état d'un Parc de huit (08) unités industrielles – Tranche II - Tawfiq Al Jadida situé à la ville de Bouskoura (Lot unique)**

Entité : Agence MCA-Morocco

Lieu : Par webinaire

Date : 05 Janvier 2021 à 15h00mn

N°	NOM	TITRE	ORGANISME	SIGNATURE
1	Loubna BOULOUDNINE	Manager Passation de Marchés	MCA-MAROC	Par webinaire
2	Abdessamad MAHMAR	Manager Infrastructures du Fonzid	MCA-MAROC	Par webinaire
3	Mohammed TAIBI	Manager ESP FONZID	MCA-MAROC	Par webinaire
4	Zakaria SEBBAR	Responsable Passation de Marchés	MCA-MAROC	Par webinaire
5	Hicham BELKHIT	Responsable Passation de Marchés Fonzid	MCA-MAROC	Par webinaire
6	Amadou Doudou SECK	Manager Agent de passation de Marchés	PA/CARDNO	Par webinaire
7	Youness MTALSI	PS	PA/CARDNO	Par webinaire
8	Abdelemjid EL ASRI	Consultant Individuel Infrastructure	MCA Morocco	Par webinaire
9	Saad HAOUAT	Représentant GIS	JESA	Par webinaire
10	Sara MAJIDI	Représentant	BET NOVEC	Par webinaire

N°	NOM	TITRE	ORGANISME	SIGNATURE
11	ELAMRANI JIHAD	Chef de Projet	BET NOVEC	Par webinaire
12	Mohamed IZELLALEN	Consultant infra Fonzid		Par webinaire
13	Soumaya MOUSSAID	Représentante	Société BENLHOU FRERES	Par webinaire
14	Yassine MOUSSADDAK	Représentant	Société EMB	Par webinaire
15	Zineb BENTEGBAA	Représentante	Société CARTEL GROUP	Par webinaire
16	Amine LEMKHENET	Représentant	Société ZAOUIA	Par webinaire
17	Taoufik EL OUADIE	Représentant	Société EST BUILDING/ART DE L'INFRA	Par webinaire
18	Ahmed BENBOUZID	Représentant	Société LES OUVRAGES MODERNES	Par webinaire
19	Abdelouahed MOKHCHANI	Représentant	Société SMART	Par webinaire
20	Soufiane BENTARHLIA	Représentant	Société COSIMCO MAROC	Par webinaire
21	Abdelhakim ELJARJINI	Représentant	Société LAZRAK CONTRACTORS	Par webinaire
22	Ali BENDAOU	Représentant	Société DAMANAPROMO	Par webinaire
23	Najib FARDI	Représentant	Société SEPARATOR	Par webinaire
24	Khalid LOUAGHI	Représentant	Société BEG INGENIERIE	Par webinaire
25	M. IMAD	Représentant	Société LAMALIF GROUP	Par webinaire
26	Anass LAHYAOUI	Représentant	Société VIALES	Par webinaire
27	Mme SOUKAINA	Représentante	Société IGASER	Par webinaire

Annexe II

Partie I - Présentation –